



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE
Actualité

ÉDITION SPÉCIALE

N° 88

OCTOBRE 2022



DESJARDINS, FIER PARTENAIRE D'ICI

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON, LE 26 SEPTEMBRE 2022

C'est en présence de représentants Desjardins et de l'Atelier 19 que le conseil municipal et le maire, M. Paul Sarrazin, ont procédé à l'inauguration officielle des trois plus récents projets de la Municipalité, financés en grande partie par la Caisse Desjardins de Granby Haute-Yamaska.

Cette tournée a débuté au parc des Générations avec la visite l'aire de planche à roulettes. Ajoutant à sa contribution financière à ce projet, la Caisse de Granby Haute-Yamaska y a aussi financé une borne de réparation pour les planches à roulettes, située juste à côté du skatepark. « La mise en place d'une station d'entretien complète bien l'ensemble du projet et permet les

ajustements et les réparations nécessaires sur place » affirme le maire, M. Paul Sarrazin.

Par la même occasion, la Municipalité a aussi inauguré une œuvre collective réalisée avec l'aide de la communauté. Jeunes et moins jeunes ont ainsi été invités cet été à remettre des dessins, représentant les valeurs de la municipalité soient la famille, les aînés, l'environnement et l'agriculture. Grâce à l'expertise de l'équipe de l'Atelier 19 et du soutien financier de la Caisse, la collecte des dessins a permis la réalisation d'une œuvre collective inspirante : « Le transfert des dessins choisis a été réalisé avec un souci de représentation, tout en respectant la qualité technique nécessaire pour une œuvre peinte pour

DESJARDINS, FIER PARTENAIRE d' ICI, suite

l'extérieur » explique Francine Charland, directrice générale de l'Atelier 19. Les citoyennes et citoyens ont pu participer à la naissance de cette œuvre et ont ainsi laissé leur trace sur cet assemblage unique, à l'image de leur municipalité, qui est érigée au parc des Générations.

D'ailleurs, le directeur général de la Caisse, M. Jacques Laurin, a tenu à féliciter tous les artistes et artisans de cette œuvre collective participative citoyenne. « C'est avec fierté que nous découvrons cette œuvre collective porteuse de sens pour la communauté de Sainte-Cécile-de-Milton. Ce projet, inspiré par les collaborations antérieures avec la Caisse et l'Atelier 19, vise la reconnaissance de l'implication de Desjardins dans la vitalité des communautés ainsi que de rendre visible le dynamisme culturel du milieu. » Monsieur Laurin a d'ailleurs souligné que la Caisse souhaite que tous leurs milieux puissent avoir une telle œuvre permanente au cours des prochaines années.

Finalement, les invités se sont dirigés vers le Centre communautaire. C'est bien avant le début de la pandémie que le Centre communautaire a débuté sa cure de rajeunissement. La rencontre a permis à tous les invités de constater les travaux aménagés grâce à la généreuse contribution financière, encore une fois, par le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse. « Nous devons y apporter un peu pas mal d'amour et le rendre conforme aux nouvelles normes d'accessibilité universelle », souligne M. Sarrazin. Il ajoute que « le Centre communautaire est notre point de rassemblement advenant une situation d'urgence.

La contribution de Desjardins nous a permis de faire plus et mieux, et ce, au bénéfice de notre collectivité ».

« Comme coopérative et leader socioéconomique, Desjardins a toujours contribué au développement durable des régions. C'est pourquoi nous avons à cœur de soutenir les projets d'ici qui mettent de l'avant cette richesse. Bravo et félicitations à tous pour ces belles réalisations » a précisé M. Laurin.

À propos du Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins (FADM)

Le Fonds d'aide au développement du milieu permet aux membres de la Caisse de contribuer au développement durable des communautés. Cela se fait en complémentarité avec d'autres leviers financiers disponibles dans le milieu, provenant notamment des organisations de développement local, territorial ou sectoriel. Les investissements du FADM ont un effet de levier déterminant pour de nombreux projets. Il vise à soutenir des projets structurants qui répondent à des besoins communs.

À propos de l'Atelier 19

L'Atelier 19 est un organisme communautaire culturel dont la mission est d'accompagner les jeunes dans le développement de leur plein potentiel par l'art, la créativité et l'engagement communautaire. L'Atelier 19 réalise des œuvres collectives intergénérationnelles d'envergure (murales, installations, ou encore création de lieux) permettant aux participants de contribuer à l'espace public. Les projets sont élaborés dans une optique de démocratisation culturelle, où le citoyen devient un acteur de la culture.

OFFRE D'EMPLOI

SURVEILLANTE OU SURVEILLANT DE PATINOIRE

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est présentement à la recherche de deux personnes pour assurer la surveillance de la patinoire extérieure.

La surveillante ou le surveillant de patinoire devra s'assurer de la sécurité des lieux, faire appliquer les règles d'utilisation, assurer l'entretien ménager du chalet des patineurs, effectuer le déneigement et toutes autres tâches relatives à sa fonction.

Conditions : Entre 15 et 30 heures par semaine (variable selon les disponibilités)
Soirs et fins de semaine.

Disponibilité : Décembre 2022 à mars 2023

Pour postuler : direction@miltonqc.ca ou sur le www.miltonqc.ca/emplois-et-benevolat

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Avis d'entrée en vigueur du règlement 637-2022 — PLAN URBANISME

Prenez avis que lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton tenue le 13 juin 2022, le règlement suivant a été adopté : Règlement n° 637-2022, intitulé « règlement amendant le règlement du Plan d'urbanisme n°557-2017, visant à ajuster les limites du périmètre urbain ».

Que ce règlement fût assujéti à l'approbation par les personnes habiles à voter, mais qu'aucune demande n'a été reçue dans les délais impartis par la loi, et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.

Ce règlement est entré en vigueur le 18 juillet 2022, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC de La Haute-Yamaska.

Ce règlement a été approuvé par la MRC de La Haute-Yamaska le 18 juillet 2022.

Ce règlement peut être consulté au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville situé au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton de 8 h à 16 h 30, du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton ce 20 juillet 2022.

M. Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Avis d'entrée en vigueur du règlement 638-2022 — ZONAGE

Prenez avis que lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton tenue le 11 avril 2022, le règlement suivant a été adopté : Règlement n° 638-2022 – intitulé « Règlement n° 638-2022 amendant le règlement de zonage n° 560-2017 visant à ajuster les limites du périmètre urbain et à interdire l'implantation de centre de traitement de données ou de minage de cryptomonnaies sur l'ensemble du territoire ».

Que ce règlement n'est pas assujéti à l'approbation par les personnes habiles à voter.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la MRC de La Haute-Yamaska le 18 juillet 2022.

Ce règlement est entré en vigueur le 18 juillet 2022, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC de La Haute-Yamaska.

Ce règlement peut être consulté au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville situé au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton de 8 h à 16 h 30, du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton ce 20 juillet 2022.

M. Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LIEU D'ÉLEVAGE PORCIN À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, ce qui suit :

Le 27 septembre 2022, une demande de permis pour l'aménagement d'un nouveau lieu d'élevage porcin a été jugée conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton. Ce projet a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nécessaire en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le nouveau projet sera construit sur le lot n° 3 556 du Cadastre du Québec, au 1231, 3e Rang Est à Sainte-Cécile-de-Milton. L'exploitation vise un élevage de 3 996 porcs à l'engraissement et l'épandage de lisier sera fait sur le lot cité précédemment, ainsi que sur le lot n° 3 510 909, propriété de la Ferme Pine Legacy S.E.N.C, situé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne, comme indiqué sur les cartes en annexe.

Conformément à l'article 165.4.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation sur ce projet sera tenue le 24 octobre 2022 à 19 h au centre communautaire, situé au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton.

L'assemblée de consultations sera présidée par une commission composée par le maire et deux conseillers municipaux. Des représentants de la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska; du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministre du

Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques et du directeur de santé publique de l'Estrie seront présents.

L'objectif de cette assemblée publique de consultation est de recueillir les commentaires des citoyens désirant s'exprimer sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance d'un permis requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLQ, c.A-19.1). Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et la commission accueillera les questions et les commentaires.

Les documents du projet soumis par le demandeur, les cultures Karlanne S.E.N.C, peuvent être consultés au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville situé au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au jeudi, sauf durant les jours fériés, ou sur le site Internet de la Municipalité, à la section « Municipalité-Avis publics »; et ce jusqu'au 8 novembre 2022 à 16 h

Les commentaires et les questions des citoyens pourront être reçus séance tenante par la commission ou transmis, au plus tard le 8 novembre 2022 à 16 h, par courrier ou courriel à :

Yves Tanguay,
Directeur général et greffier-trésorier
112, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0
direction@miltonqc.ca.
Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 5^e jour du mois d'octobre 2022.

Yves Tanguay,
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier, certifie que le présent avis a été affiché et publié le 5 octobre 2022, conformément à la loi

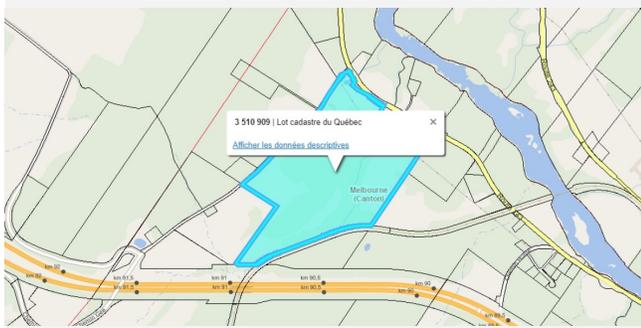
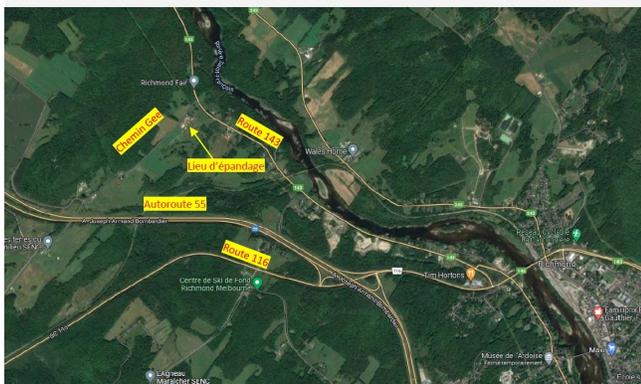
Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 5^e jour du mois d'octobre 2022.

Yves Tanguay,
Directeur général et greffier-trésorier

LOCALISATION DU PROJET DE LIEU D'ÉLEVAGE 1231 3^E RANG EST, SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON | LES CULTURES KARLANNE SENC.



LOCALISATION DU LIEU D'ÉPANDAGE — 1172, CHEMIN GEE, CANTON DE MELBOURNE FERME PINE LEGACY SENC.



FINISSANTS DE 5^E SECONDAIRE 2021-2022

Nous ne pouvons pas manquer de souligner la réussite de nos jeunes pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires!

- Félix-Antoine Corriveau, Mont-Sacré-Cœur
- Elizabeth Bell-Corneau, École de la Haute-Ville
- Audrey Desmarais, École de la Haute-Ville
- Océanne Dupuis-Turcotte, École de la Haute-Ville
- Adam Lecavalier, École de la Haute-Ville
- Coralie Rodier, École de la Haute-Ville
- Xavier Roy, École de la Haute-Ville
- Frédérique Vachon, École de la Haute-Ville
- Élyse Graveline, École Joseph-Hermas-Leclerc
- Louis-Olivier Auclair, École l'Envolée au PÉI
- Raphaël Brodeur, École l'Envolée au PÉI
- Amélia Grondin, École l'Envolée au PÉI
- Rose Paquette, École l'Envolée au PÉI
- Alice Martin, École secondaire du Verbe Divin
- Tristan Laplante, École secondaire du Verbe Divin

*Nous vous souhaitons
bonne continuation
dans vos projets!*

CLINIQUE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 12 et 19 octobre 2022



Offerte gratuitement à la communauté de Sainte-Cécile-de-Milton pour tous ceux qui désirent obtenir cette protection et qui répondent à l'un des critères de gratuité. Pour connaître ces critères, consultez le document *Fiche indicative concernant la vaccination gratuite contre la grippe et contre les infections invasives à pneumocoque* sur le site : publications.msss.gouv.qc.ca/msss/.

La clinique se déroulera dans les bureaux du service de l'urbanisme, au 136, rue Principale (utiliser la porte arrière du bâtiment).

Rendez-vous : 450 774-1338 poste 50. Mentionnez que c'est pour la vaccination à Sainte-Cécile-de-Milton. Vous avez jusqu'au 10 octobre pour vous inscrire.

ACTION DE GRÂCE : 10 octobre

Écocentre de Granby : OUVERT
Écocentre de Waterloo : FERMÉ

Séance du conseil de la MRC

Mercredi 12 octobre 2022 à 19 h, à la salle du conseil située au 76, rue Dufferin.



Collectes de SURPLUS DE FEUILLES et de RÉSIDUS DE JARDIN en automne

Deux collectes se dérouleront au courant de la saison. Vous devez placer vos sacs à la rue les dimanches 23 octobre et 6 novembre. Les sacs seront ramassés au courant de la semaine.

N'oubliez pas que les surplus de feuilles et les résidus de jardin doivent être dans des sacs en papier, sans agrafe, corde ou ruban adhésif. Avant d'utiliser la collecte, pensez à feuillicycler!

LE FEUILLYCLAGE

Feuillicycler consiste à tondre les feuilles mortes sur votre terrain en même temps que votre pelouse. Les feuilles déchiquetées fournissent tous les minéraux nécessaires à votre pelouse pour passer l'hiver et elles réduisent les besoins en arrosage puisqu'elles créent une barrière protectrice qui retient l'eau. Fini la muraille de sacs devant votre propriété !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MARDI 25 OCTOBRE 2022
18 H 30

Centre communautaire

FORMATION POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

Ayant pour objectif d'augmenter le nombre d'effectifs au sein du service incendie et de premiers répondants de Roxton Pond et Sainte-Cécile-de-Milton, une formation de pompiers ainsi qu'une formation de premiers répondants seront offertes dès cet automne.

Dans le cas où une carrière de pompier ou de premier répondant sur appel vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec le directeur du Service de sécurité incendie afin de recevoir les informations pertinentes.

Stéphane Dufresne, directeur

450 372-6875 p. 264
dufresne@roxtonpond.ca

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Du 9 au 15 octobre, sous le thème « Le premier responsable, c'est toi! » Votre MRC et votre Service de sécurité incendie vous invitent à réfléchir aux comportements adoptés à la maison.

- Avez-vous changé les piles de votre avertisseur de fumée récemment?
- Les cendres de votre foyer sont-elles complètement refroidies?
- Avez-vous éteint votre mégot de cigarette de façon sécuritaire?

Rappelez-vous que la vigilance est votre meilleure alliée pour éviter un incendie. Pour des conseils de prévention, visitez le site Haute-Yamaska.ca, à la page Sécurité publique.



RÈGLEMENTS GÉRÉS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Plusieurs fois par semaine, nous recevons des commentaires sur nos différentes plateformes concernant le non-respect de la limite de vitesse permise, le bruit des automobiles et des camions qui passent dans nos rues et bien d'autres. Toutefois, le pouvoir de la Municipalité ne s'étend pas jusque-là la plupart du temps.

Il est du devoir des citoyennes et citoyens de porter plainte à la Sûreté du Québec, puisque la voix de chacun d'entre vous vaut beaucoup plus que notre simple voix à nous.

Voici donc la liste de quelques-uns des règlements qui sont appliqués par la Sûreté du Québec :

- Sécurité, paix et ordre public
- Circulation
- Nuisance par le bruit
- Stationnement
- Marche au ralenti du moteur des véhicules routiers
- Animaux : cas de morsure

En cas de non-respect de ces règlements, veuillez aviser la Sûreté du Québec

en composant le : **310-4141**, sans indicatif régional

Vous pouvez aussi vous référer au G-100 à l'adresse :

miltonqc.ca/municipalite/reglements-municipaux/



BOUGER,
C'EST AIMER
LA VIE !



DATE : dimanche 16 octobre 2022

HEURE : échauffement à 13 h 30, départ à 13 h 50

LIEU : École Sainte-Cécile

252, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton

INSCRIVEZ-VOUS
ONMARCHÉ.COM
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Québec



QUÉBECOR

FÉDÉRATION DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

RioTinto

AGIRVERT
L'Association des Bibliothécaires de la Région de Montréal

**Bibliothèque
libre-service**
Fermeture 1^{er} novembre



De retour au printemps 2023!



Sainte-Cécile-de-Milton

LA VEILLE D'HALLOWEEN

C'EST À SAINTE-CÉCILE QUE ÇA SE PASSE!

La municipalité et le comité Les Loisirs Ste-Cécile Inc. joignent leurs efforts et leur imagination pour vous préparer une veille d'Halloween de la mort!

DIMANCHE
30 OCTOBRE
VEILLE DE LA COLLECTE DES BONBONS

13 h 30

Parade de chevaux costumés
par Monique Gagnon
Départ du Centre communautaire



LABYRINTHE DE SANTA-CECILIA

14 H 30 À 16 H 30 POUR LES PETITES FRIMOUSES AVIDES D'ÉMERVEILLEMENT

18 H 30 À 20 H 30 POUR LES INTRÉPIDES QUI N'ONT PAS PEUR DU NOIR

CENTRE COMMUNAUTAIRE, 130, RUE PRINCIPALE
ACTIVITÉ INTÉRIEURE ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC LES ADOLESCENTS DE CHEZ NOUS!



**POURQUOI NE PAS PROFITER DE LA PARADE
À PARTIR DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE ?**

Les Loisirs Ste-Cécile Inc. vous accueilleront
à l'extérieur du Centre communautaire

Dès 13 h 30 : remise des prix du concours de dessins pour la chasse
aux épouvantails, feu de foyer, barbe à papa et food truck à 16 h!

Tous les détails de la journée au miltonqc.ca